



FACE AU DECES

■ LES DEMARCHES
LES AIDES ET SOUTIENS POSSIBLES ■



Madame, Monsieur,

La mort d'un être cher est une douloureuse épreuve de la vie. C'est une période où les personnes en deuil peuvent se sentir démunies pour organiser le présent et envisager l'avenir. Alors, accomplir des démarches administratives liées au décès peut sembler difficile.

Ce livret a pour vocation d'une part, de faciliter les démarches liées au décès et d'autre part, d'informer des aides et soutiens possibles en situation de deuil. Il est destiné aux personnes en deuil et à celles qui les accompagnent.

Vous y trouverez :

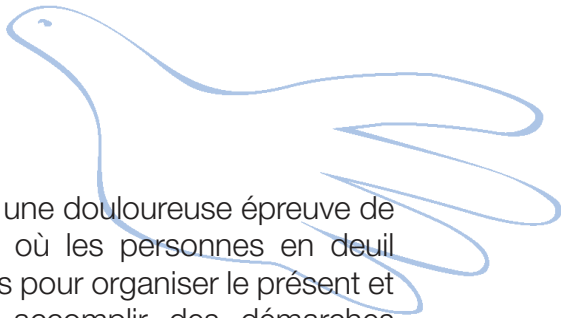
- ▶ Un calendrier des démarches à effectuer et des organismes à contacter.
- ▶ Des modèles de lettre.
- ▶ Une synthèse des aides, soutiens possibles et des organismes concernés.
- ▶ La liste des associations de soutien du Bassin gérontologique de Montpellier.

J'espère que ce livret vous apportera aide et soutien dans vos démarches.

Le Président de l'association
CLIC Maill'âge



Jean Pierre MOURE





■ CALENDRIER

DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES ■



RECOMMANDATIONS GENERALES

- ▶ **Engager les démarches le plus rapidement possible, les délais mentionnés ci-dessous indiquent les échéances à ne pas dépasser.**
- ▶ Envoyer les courriers en recommandé avec accusé de réception.
- ▶ Conserver une copie datée des correspondances.
- ▶ Joindre toujours un acte de décès.

DANS LES 24 HEURES

▶ **La Mairie : Bureau d'état civil**

Obligatoire, **l'acte de décès** est délivré par l'officier d'État Civil de la commune où le décès a eu lieu et ce à partir des pièces suivantes :

- Certificat de décès,
- Livret de famille de la personne décédée
- Justificatif d'identité pour la personne déclarante

Une vingtaine de copies est nécessaire pour prévenir les organismes. C'est le document de base indispensable à l'ouverture de la succession.

Le certificat d'hérédité est délivré gratuitement, en présence de deux témoins, sur présentation du livret de famille où est transcrit le décès.

Il n'est pas délivré s'il existe un testament ou un contrat de mariage. L'héritier doit alors s'adresser directement au notaire chargé de la succession.



DANS LES 48 HEURES

► L'employeur

Transmettre un ou plusieurs extraits de l'acte de décès à l'employeur du défunt s'il était encore en activité. Si besoin, lui faire préciser les organismes de retraite, de prévoyance et de mutuelles auprès desquels des contrats ont été souscrits.

► L'ASSEDIC

Sous certaines conditions et notamment s'il y a des enfants à charge, une allocation décès peut être versée.

DANS LES 8 JOURS

► Le notaire

Il organise la succession.

La banque

► Les personnes mariées

Dès que la banque a connaissance du décès, les comptes dont le conjoint était seul titulaire sont bloqués jusqu'au partage.

Seuls les frais funéraires peuvent être prélevés.

La procuration devient caduque. Toutefois, ces comptes peuvent être débloqués en produisant soit un certificat d'hérédité, soit un acte de notoriété suivant l'importance des sommes en cause.

Le compte joint n'est pas bloqué. Le conjoint survivant peut continuer à l'utiliser mais la moitié des sommes qui y figuraient au jour du décès entre dans la succession.

► **Les concubins**

En cas de décès le compte joint n'est pas bloqué et continue à fonctionner. Le concubin peut donc disposer de la totalité des sommes qui figure au crédit, mais devra en rendre compte aux héritiers.

► **Les organismes de crédit**

Dès le décès du conjoint, il est nécessaire de les avertir. Vérifier s'il existe une assurance décès pour les emprunts en cours libérant le conjoint survivant de tout ou partie de la dette. Dans ce cas, il faut prévenir également l'assureur en fournissant un certificat médical de décès. Si le décès est accidentel, le rapport de gendarmerie peut être présenté.

DANS LE MOIS

► **La caisse de retraite principale**

Demander la pension de réversion auprès de la caisse principale de retraite du défunt et la pension de veuf ou veuve invalide.

► **La caisse de retraite complémentaire**

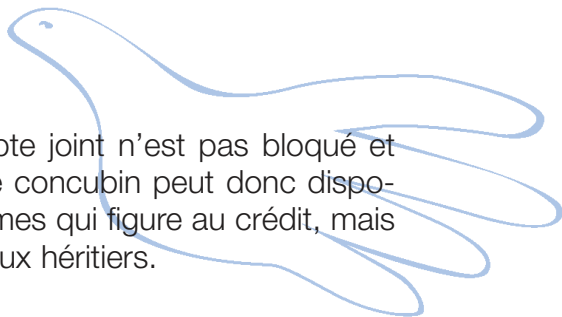
La pension de réversion des régimes complémentaires n'est pas allouée automatiquement, il faut la demander.

► **L'institution de prévoyance**

Le défunt était affilié par son entreprise à une institution de prévoyance au titre de garanties diverses.

Le conjoint survivant peut obtenir le versement d'un capital décès, d'une allocation pour frais d'obsèques, d'une rente de conjoint ou d'une rente d'éducation.

Le concubin survivant peut obtenir le capital décès à condition qu'il ait été désigné comme bénéficiaire.





► **La caisse d'assurance maladie et la mutuelle**

Contacter l'assurance maladie pour ce qui concerne le capital décès, la couverture maladie universelle et la pension d'invalidité de veuf ou veuve.

Contacter la mutuelle pour connaître les droits que le conjoint peut avoir.

► **Les assurances**

● **Assurance décès** : la compagnie d'assurances versera le capital ou les rentes prévus.

● **Assurance frais d'obsèques** : vérifier auprès de la compagnie d'assurance, de la mutuelle ou de l'institution de prévoyance s'il existe un contrat frais d'obsèques au nom du défunt.

● **Assurance vie** : pour connaître les modalités de délivrance des sommes dues, se reporter aux conditions générales du contrat. Un certificat médical précisant les causes de la mort doit être remis à la compagnie d'assurance.

► **Les organismes prestataires (EDF, GDF, France Télécom, service de redevance télévision...)**

Si les contrats étaient au nom du défunt, les faire transférer à celui du conjoint survivant ou les résilier (par lettre recommandée avec avis de réception) en joignant un extrait de l'acte de décès.



DANS LES 3 MOIS MAXIMUM

► Le notaire

Faire enregistrer le testament s'il existe sous peine de pénalité fiscale. Une fois enregistré, le notaire avise le conjoint survivant des dispositions prises en sa faveur. Faire une déclaration de succession.

DANS LES 6 MOIS MAXIMUM

► La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Avertir la CAF de la nouvelle situation familiale pour faire le point des prestations à percevoir.

► Le propriétaire du logement en cas de location

Prévenir du décès le propriétaire du logement par lettre recommandée avec accusé de réception. Le logement familial peut être conservé (sauf s'il s'agit d'un logement de fonction).

En effet, bien que signé par un seul des époux le bail est transféré systématiquement au conjoint survivant.

► La préfecture

Prendre contact avec ces services ou ceux de la sous-préfecture pour le transfert de la carte grise si les époux étaient propriétaires d'un véhicule.



► **Le centre des Impôts pour la taxe foncière et/ou la taxe d'habitation et l'impôt sur le revenu**

Deux déclarations sont à souscrire au cours de l'année du décès :

- L'une pour les revenus du ménage perçus entre le 1er janvier et la date du décès.
- L'autre pour les revenus du conjoint survivant du jour du décès au 31 décembre. Elle doit être établie au début de l'année suivante.



■ **MODELES DE LETTRE**

**Les services d'aide à domicile peuvent vous
fournir ces modèles de lettre sur simple
demande ■**

► **Modèle I : Employeur**



PRENOM NOM
ADRESSE
TELEPHONE

VILLE, DATE

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer du décès de mon conjoint, PRENOM NOM, survenu le DATE DU DECES. Cette personne occupait les fonctions de FONCTIONS au sein de votre entreprise.

Je vous prie de trouver ci-joint une copie de l'acte de décès et je vous demande de bien vouloir me faire parvenir :

Un certificat de travail

Le solde de tout compte

L'attestation de présence dans votre entreprise

Une attestation de salaire

Les trois derniers bulletins de salaire

La fiche de revalorisation salariale

Je vous remercie de me préciser si votre entreprise octroie des aides ou des prestations lors d'un décès.

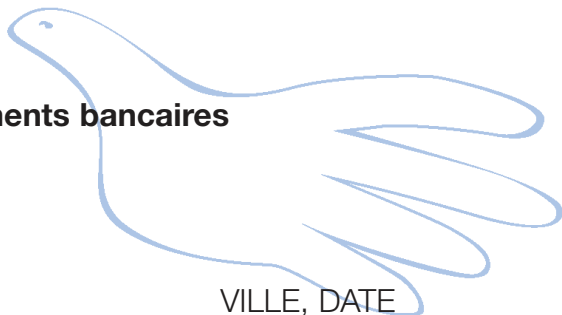
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

SIGNATURE

► **Modèle II : Etablissements bancaires**

PRENOM NOM
ADRESSE
TELEPHONE

VILLE, DATE



Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer du décès de mon conjoint, PRENOM NOM et ADRESSE, survenu le DATE DU DECES.

Compte(s) numéro(s) : REMPLIR,
Coffre numéro : REMPLIR

Je vous prie de trouver ci-joint une copie de l'acte de décès et je vous demande de bien vouloir me faire parvenir : [RAYER LES MENTIONS INUTILES]

M'informer des modalités à accomplir pour solder le(s) compte(s)

M'informer des modalités à accomplir pour avoir accès au coffre

Me communiquer les soldes du (des) comptes (s) référencé(s) ci-dessus par l'établissement de la "déclaration de succession ".les formulaires de déclaration des revenus afin d'établir la déclaration partielle.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

SIGNATURE

Pièces jointes : 1



► **Modèle III : Directeur de la caisse de retraite**

PRENOM NOM
ADRESSE
TELEPHONE

VILLE, DATE

Réf : - N° SECURITE SOCIALE DU CONJOINT
DECEDE
- NUMERO DE DOSSIER

Monsieur (ou Madame) le directeur,

J'ai le regret de vous informer du décès de mon conjoint, PRENOM NOM, survenu le DATE DU DECES.

Afin de me permettre de bénéficier de ma pension de réversion, je vous demande de bien vouloir me faire parvenir l'imprimé prévu à cet effet.

Dès à présent je vous adresse :

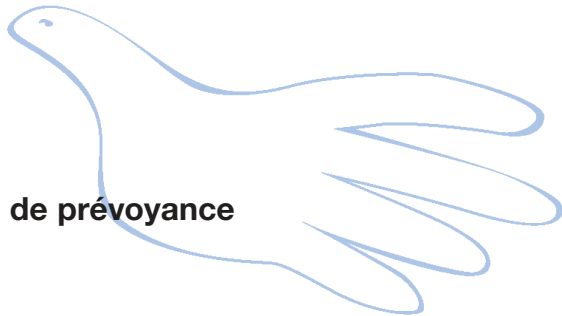
un certificat de décès

un relevé d'identité bancaire (ou postal)

Veuillez agréer, Monsieur (ou Madame) le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

SIGNATURE

Pièces jointes : 2



► **Modèle IV : Institution de prévoyance**

PRENOM NOM
ADRESSE
TELEPHONE

VILLE, DATE

Réf. : - NUMERO DE DOSSIER ET DE SECURITE
SOCIALE DU CONJOINT DECEDE

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer du décès de mon
conjoint, PRENOM NOM, survenu le DATE DU
DECES.

J'ai relevé sur les bulletins de salaire que son
employeur, la société NOM ET ADRESSE DE LA
SOCIETE, avait versé des cotisations auprès de votre
institution au titre de la prévoyance.

Afin de me permettre d'obtenir le versement de la
rente de conjoint et des rentes d'éducation pour mes
enfants, je vous demande de bien vouloir me faire par-
venir les imprimés prévus à cet effet.

Dès à présent, je vous adresse :

un extrait d'acte de naissance avec filiation

un certificat de décès

un relevé d'identité bancaire (ou postal)

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de
mes mes salutations distinguées

SIGNATURE

Pièces jointes : 3



► **Modèle V : Mutuelle complémentaire**

PRENOM NOM

ADRESSE

TELEPHONE

VILLE, DATE

Référence : NUMERO DE CONTRAT

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer du décès de mon conjoint, PRENOM NOM et ADRESSE, survenu le DATE DU DECES, numéro d'adhérent NUMERO.

Je vous prie de trouver sous ce pli une copie de l'acte de décès et de mon contrat mutualiste.

Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer les droits auxquels je peux prétendre.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

SIGNATURE

Pièces jointes : 2



► **Modèle VI : Société d'assurances**

PRENOM NOM
ADRESSE
TELEPHONE

VILLE, DATE

Numéro de police : REMPLIR
Numéro de sociétaire : REMPLIR

Monsieur (ou Madame) le directeur,

Suite au décès de mon conjoint, PRENOM NOM, survenu le DATE DU DECES, je vous prie de bien vouloir transférer les contrats ci-dessus référencés au nom de VOS PRENOM ET NOM, demeurant à VOTRE ADRESSE et m'adresser un récapitulatif des contrats souscrits.

Veillez trouver ci-joint :
une copie de l'acte de décès
la (les) photocopie(s) du (des) contrat(s)
un relevé d'identité bancaire (ou postal)

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

SIGNATURE

Pièces jointes : 3

► **Modèle VII : Centre des impôts (déclaration de la succession et des revenus)**



PRENOM NOM
ADRESSE
TELEPHONE

VILLE, DATE

Référence : NUMERO DE L'IMPOT SUR LE REVENU
DE LA PERSONNE DEFUNTE

Madame, Monsieur,

Suite au décès de mon conjoint, PRENOM NOM et
ADRESSE, survenu le DATE DU DECES, je vous prie
de trouver sous ce pli une copie de l'acte de décès et
je vous demande de bien vouloir me faire parvenir :
les formulaires numéro 2705 et 2706 pour la déclara-
tion de succession,
les formulaires de déclaration des revenus afin d'éta-
blir la déclaration partielle.
Dans cette attente,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations
distinguées.

SIGNATURE

Pièce jointe : 1

► **Modèle VIII : Centre des impôts
(taxe d'habitation, bail)**



PRENOM NOM
ADRESSE
TELEPHONE

VILLE, DATE

Madame, Monsieur,

Suite au décès de mon conjoint, PRENOM NOM et ADRESSE, survenu le DATE DU DECES, je vous prie de trouver sous ce pli une copie de l'acte de décès et je vous demande de bien vouloir transférer la taxe d'habitation au nom de VOS NOM PRENOM ET ADRESSE.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

SIGNATURE

Pièce jointe : 1



■ AIDES ET SOUTIENS
POSSIBLES ■



GENERALITES

► **Les services funéraires**

Ils aident aux démarches, informent, écoutent et parfois orientent les personnes endeuillées vers un service social ou une association.

► **Les institutions d'assurance ou prévoyance**

Ils peuvent verser un capital décès s'il y a eu cotisation, sinon elles peuvent aider financièrement (sous conditions) à régler les frais d'obsèques. Elles écoutent et parfois orientent les personnes endeuillées vers un service social ou une association.

► **Les services sociaux et médico-sociaux**

Ils proposent une aide aux démarches et un accompagnement psycho-social.

► **Les associations**

Elles apportent une écoute, un soutien moral et pour certaines un accompagnement psycho-social.

ASSOCIATIONS D'AIDE ET DE SOUTIEN DU BASSIN GERONTOLOGIQUE DE MONTPELLIER

► A CŒUR OUVERT

7, rue Candolles - 34 000 Montpellier

Tél. : 04 67 66 12 30

Accueil, écoute et accompagnement de toute personne en difficulté ou en détresse. Accompagnement individuel, régulier et gratuit par des bénévoles.

► AIDE A REVIVRE

18, rue Puit des Esquilles - 34 000 Montpellier

Tél. : 04 67 60 86 24

Ecoute et soutien des personnes en difficulté psychologique (deuil, maladie, solitude).

Accompagnement individuel, régulier et gratuit.

► ASTREE

1, rue Charles Borromée - 34 000 Montpellier

Tél. : 04 67 03 28 53

Ecoute et soutien des personnes en état de souffrance pour leur permettre de reprendre confiance en elles et de reconstruire des liens sociaux.

Accompagnement individuel, régulier et gratuit par des bénévoles.

► CRERSI (fédération JAMLAV)

1, rue des Manguiers - 34 070 Montpellier

Tél. : 06 84 74 52 60 - Tél. : 06 89 14 39 18

Présence, écoute et soutien des personnes en deuil.

Accompagnement individuel, régulier et gratuit.

Groupes d'entraide.

► FAVEC (Association des veuves civiles)

1, rue Embouque d'Or - 34 000 Montpellier

Tél. : 04 67 66 11 28 - Tél. : 04 67 72 25 54

Ecoute, informationsn soutien des familles et du conjoint en deuil (service gratuit)

► INTERVALE (Fédération JAMLAV)

298, Rue d'Alco - 34080 Montpellier

Tél. : 04 67 03 20 20

Ecoute et soutien des personnes en deuil.

Accompagnement individuel, régulier et gratuit par des bénévoles.

Organisation de rencontres à thème.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION EN GERONTOLOGIE

► **CLIC Mail'âge - Antenne de Montpellier (Siège Social)**

16, rue Ferdinand Fabre - 34 000 Montpellier

Tél. : 04 67 63 67 40

► **CLIC Mail'âge - Antenne de Castries**

2 bis, rue du Plan du Four - 34160 Castries

Tél. : 04 99 77 00 62

► **CLIC Mail'âge - Antenne de Lavérune**

Place de la Mairie - 34 880 Lavérune

Tél. : 04 67 85 74 90

Accueil, écoute, information et orientation des personnes âgées de plus de 60 ans et de leur entourage.

Accompagnement médico-social et coordination.



Document réalisé en partenariat avec l'ADMR,
France Alzheimer Hérault,
Le Lien Services, Présence Verte, RSP,
l'UDCCAS et AG2R

Nous remercions l'ORCIRP de nous avoir permis
de reproduire une partie des informations contenues dans le livre
" Reconstruire, le guide des démarches
à accomplir après la perte de son conjoint",
édité par l'OCIRP en mars 2005.



